BILAN À MI-PARCOURS

SEPTEMBRE 2025

Plan climat air énergie territorial

Vie et Boulogne

En'Vie d'agir pour ma planète

Vie et Boulogne communauté de communes

Edito

En juillet 2021, Vie et Boulogne s'engageait résolument dans la transition écologique en adoptant son Plan climat-air-énergie territorial (PCAET). Élaboré collectivement, ce plan trace la feuille de route du territoire pour répondre aux défis climatiques, améliorer la qualité de l'air, réduire notre consommation énergétique et favoriser les énergies renouvelables.

Aujourd'hui à mi-parcours de ce programme ambitieux, il est temps de faire un point d'étape. Grâce à l'implication de nos communes, de nos services, des acteurs économiques, des associations et des citoyens, de nombreux projets ont été menés :

- Des actions concrètes en faveur de la sobriété et de la rénovation énergétiques,
- L'essor des énergies renouvelables locales,
- Le développement des mobilités douces et partagées,
- L'amélioration du traitement et la réduction des déchets,
- L'accompagnement des entreprises dans la transition énergétique,
- Des actions en faveur de la biodiversité et de la qualité de l'eau,
- Et un travail de sensibilisation auprès des plus jeunes et du grand public.

Mais ce bilan révèle aussi les défis qui sont encore devant nous.

Le dérèglement climatique s'accélère, et notre territoire n'est pas épargné. Il nous faut donc redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés : réduire de 66 % nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 et adapter notre territoire aux changements en cours.

Ce cap ne pourra être tenu qu'avec vous, avec l'ensemble des forces vives du territoire. Le climat est l'affaire de tous et chacun, à son échelle, peut être acteur du changement.

C'est pourquoi nous souhaitons que cette étape à mi-parcours soit aussi une nouvelle opportunité de mobilisation collective. Ensemble, continuons de faire de Vie et Boulogne un territoire résolument tourné vers l'avenir, résilient, solidaire et durable.

Sabine Roirand –
Vice-Présidente de la Communauté de communes Vie et Boulogne en charge du développement durable

Guy Plissonneau –
Président de la Communauté de communes Vie et Boulogne

Sommaire

3 Le PCAET Vie et Boulogne et son bilan à mi-parcours

4 État des lieux de la situation Air-Énergie-Climat

7 Avancement du programme d'actions

15 Bilan de la gouvernance et évolution future

16 Projets exemplaires des communes du territoire

Le PCAET de Vie et Boulogne et son bilan à mi-parcours

Le Plan climat air énergie territorial (PCAET) est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle pour répondre aux enjeux du changement climatique. Son objectif est de permettre à l'intercommunalité de **coordonner la transition énergétique et climatique sur le territoire**.

Adopté par le Conseil communautaire le 21 juillet 2021 et valable 6 ans, il devra être révisé en 2027. Ce bilan à mi-parcours, prévu par la loi, prend en compte les données de 2021 à 2024 selon leur disponibilité.

Le plan d'action du Plan climat de Vie et Boulogne

- 3 axes : un territoire de partage, de proximité et solidaire, un territoire sobre et autonome, un territoire qui s'adapte aux changements climatiques et qui régénère ses écosystèmes
- 2 axes transversaux : intégration des enjeux climats-air-énergie dans toutes les politiques publiques locales et appropriation de ces enjeux par les citoyens et acteurs locaux
- 15 objectifs ou actions-cadre / 55 actions opérationnelles

Pour la réalisation du bilan, la communauté de communes a suivi la méthodologie proposée par la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) Nouvelle Aquitaine.

Les objectifs du bilan à mi-parcours

- Affirmer le rôle de coordinateur de la transition écologique de la Communauté de communes
- Évaluer la trajectoire par rapport aux objectifs nationaux et internationaux
- Évaluer les moyens mobilisés (humains et financiers)
- Prendre du recul, ajuster le plan d'action si besoin
- Anticiper la révision du PCAET en 2027

État des lieux de la situation Air-Énergie-Climat (2021-2023)

Pour réaliser cet état des lieux, les données utilisées sont celles de la méthode Basemis d'Air Pays de la Loire. Les données pour l'année 2023 sont des prévisions basées sur les projections des années passées.

Mesure des principaux secteurs émetteurs de gaz à effet de serre et consommateurs d'énergie, entre 2021 et 2023

Émissions de gaz à effet de serre (GES)

-5,5 % (-23 000 teq CO_2)

Cette tendance pourrait permettre d'atteindre l'objectif de 2030, mais devra s'accentuer pour atteindre les objectifs à horizon 2040 et 2050.

Les émissions de GES rapportées à l'habitant sont en baisse : 9,39 en 2021 à 8,44 teq CO_2

Agriculture -9%

de 165 465 à 150 300 teq CO_2

Notamment en raison de la diminution du nombre de bovins, ce qui risque néanmoins d'avoir des effets négatifs sur le bocage.

Transport routier +4%

de 92 847 à 96 003 teq CO_2

C'est le seul secteur, avec le secteur tertiaire, dont les émissions de gaz à effet de serre augmentent. Il devient ainsi le deuxième secteur le plus émetteur sur le territoire. Le travail sur la mobilité est donc à poursuivre dans les années à venir.

Déchets -4%

de 86 537 en 2021 à 83 169 teq CO_2 en 2023

Cette diminution s'explique principalement par la baisse des émissions de méthane de l'installation de stockage des déchets non dangereux de Grand'Landes (amélioration de la captation des gaz).

Industrie -4%

de 15 688 à 15 067 teq CO_2

Cette diminution s'explique principalement par les crises Covid et énergétique.

Consommation d'énergie

-4 % entre 2021 et 2023 (-39 GWh)

Cette tendance devra s'accentuer pour atteindre l'objectif de 2030 de 814 GWh défini dans la stratégie du PCAET.

La consommation d'énergie finale par habitant est en baisse : 24 GWh en 2021 à 22,19 GWh (-6 %)

Résidentiel -6%

318 GWh en 2021
298 GWh en 2023

Pour atteindre les objectifs à horizon 2030, cette diminution devra s'accentuer.

Transport routier +4%

365 GWh en 2021
380 GWh en 2023

C'est le seul secteur pour lequel les consommations d'énergie augmentent. Ce qui confirme que le travail sur la mobilité est à poursuivre.

Tertiaire -6%

171 GWh en 2021
160 GWh en 2023

Ce secteur a vu ses consommations baisser légèrement, quand les consommations du secteur de l'industrie ont baissé beaucoup plus fortement. Ainsi, le secteur tertiaire devient le 3e secteur le plus consommateur d'énergie du territoire.

Industrie -4%

135 GWh en 2021
129 GWh en 2023

Avec cette diminution, l'objectif de 2030 est déjà dépassé.

Production d'énergies renouvelables (EnR)

+10,61% entre 2021 et 2023

Augmentation de la production d'énergies renouvelables

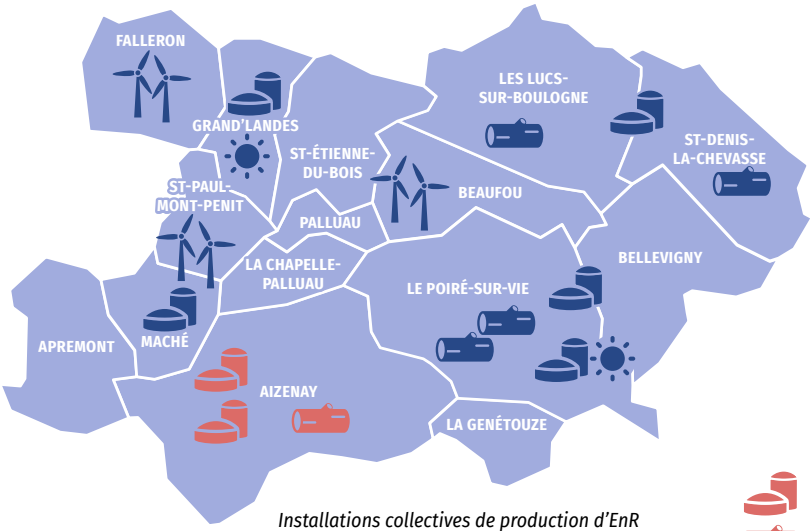

Installations collectives de production d'EnR

Nouvelles installations

Les principales productions d'énergies renouvelables, collectives et individuelles

La production d'EnR augmente fortement grâce aux efforts communs des citoyens, entreprises et collectivités. **S'il se poursuit, ce rythme élevé permettrait de dépasser les objectifs fixés pour 2030.**

+23%

Méthanisation

75,74 GWh en 2021
93,10 GWh en 2023
devient la 1re source de production d'énergies renouvelables

STABLE

Éolien terrestre

54,96 GWh en 2021
54,57 GWh en 2023
3e source d'énergies renouvelables du territoire, en attente du rééquipement des 3 parcs existants

+12%

Photovoltaïque

34,21 GWh en 2021
38,29 GWh en 2023

+18,7%

Pompes à chaleur

25,16 GWh en 2021
29,86 GWh en 2023

+3%

Bois énergie

81,66 GWh en 2021
84,76 GWh en 2023

Émission de polluants

Air Pays de la Loire suit les émissions de six polluants de l'air.

Diminution globale des émissions de polluants

(dioxyde de soufre, oxyde d'azote, particules fines, ammoniac)

Seules les émissions de composés organiques volatiles (solvants) sont en augmentation.

Cependant cette baisse n'est pas assez rapide pour atteindre les objectifs de 2030.

Avancement du programme d'actions par axe

Axe 1 – Un territoire de partage, de proximité et solidaire

Ses actions visent à accompagner les entreprises dans la transition énergétique, diminuer l'usage de la voiture individuelle, sensibiliser tous les habitants et développer l'exemplarité des services publics.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES 23 ACTIONS DE L'AXE 1
(ÉCONOMIE, TOURISME, MOBILITÉ, EXEMPLARITÉ)

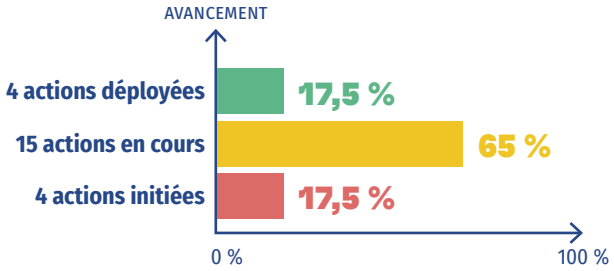

Principaux projets et chiffres clés

Accompagner la mutation du milieu économique

INDICATEURS

2024 – Village entreprises de Nantes: 46 entreprises travaillent sur la zone économique de demain

2024 – 30 parcours de randonnée et de parcours cyclable valorisés, soit 500 km

- Adhésion aux associations Ruptur (économie bleue), et Orace (économies d'énergies et énergies renouvelables)
- Accompagnement des entreprises : gestion intégrée des eaux pluviales, autoconsommation collective d'électricité photovoltaïque, groupes de travail du village d'entreprises route de Nantes sur l'économie circulaire et la mobilité
- Stratégie de développement économique pour sélectionner les projets en fonction de leur consommation d'espace, de leurs apports à l'économie du territoire, et de critères de développement durable.
- Étude de gisement de terrains (« dents creuses ») dans les zones d'activité
- Diagnostic sur la biodiversité et la qualité de l'eau avec la LPO, sur 2 pôles d'activité pilotes (l'Espace Vie Atlantique à Aizenay et Actipôle au Poiré-sur-Vie).
- Acquisition du bâtiment de l'ancienne gare de Bellevigny et étude de développement d'un espace de coworking et l'accueil des voyageurs de la gare
- Promotion des itinéraires cyclables et pédestres par l'Office de tourisme avec les communes
- Promotion des éco-hébergements par l'office de tourisme

Développer la mobilité partagée

INDICATEURS

2024 – 16 aires de covoiturage

2021 – 943 covoiturages réalisés (plateformes de covoiturage)

2024 – 51 653 trajets de covoiturages réalisés (toutes applications confondues)

Places de covoiturage sur le territoire :
2021 – 246 places
2024 – 265 places

Depuis 2021 – 13 écoles et 5 entreprises ont participé au défi mobilité

- Création de 2 arrêts de bus en zones d'activité, en partenariat avec la Roche-sur-Yon Agglomération (lignes impulsyon)
- Adhésion à la plateforme Karos en 2023 et promotion du covoiturage
- Agrandissement de l'aire de covoiturage des Centaurées à Aizenay
- Accompagnement des entreprises situées dans les zones d'activité route de Nantes pour la mobilité de leurs salariés
- Solutions pour les publics vulnérables dans leurs problématiques de mobilité : déplacement solidaire, mise en relation… par les communes.
- Participation au Défi mobilité organisé par l'association Alisée, avec l'Ademe et la Région Pays de la Loire

Développer la pratique du vélo et de la marche

INDICATEURS

2021-2024 –
1 000 bénéficiaires
bonus vélo

234 bénéficiaires
A Vie'cyclette

- Adoption du plan d'action pour la marche et le vélo (dits modes actifs) dès septembre 2021
- Création de deux dispositifs pour favoriser la pratique des modes actifs :
  – le Bonus vélo : aide financière à l'acquisition de vélo à assistance électrique
  – A Vie'cyclette : service de prêt gratuit de vélo à assistance électrique
- Promotion de la pratique du vélo par l'Office de tourisme
- Installation de 16 abris vélos et 5 stations de gonflage

Garantir l'exemplarité des collectivités

- Étude d'optimisation de la flotte de véhicules de la communauté de communes, et des communes Aizenay, Bellevigny et Le Poiré-sur-Vie
- Achat de véhicules électriques par la communauté de communes et les communes
- Formations à l'écoconduite, et à l'utilisation des vélos à assistance électrique pour les agents
- Étude de plan de gestion différenciée des espaces verts et du patrimoine arboré intercommunal fin 2024
- Végétalisation des cimetières et pratique de l'écopâturage dans plusieurs communes

INDICATEURS

2021-2024 –
4 600 personnes
sensibilisées
aux Rendez-vous
pour le climat

Programme Watty/
Ecopousse :
2021 – 1 048 élèves
2022 – 1 677 élèves
2023 – 2 139 élèves
2024 – 1 981 élèves

Sensibiliser les publics

- Création d'un temps fort annuel « Les rendez-vous pour le climat »
- Déploiement du programme Watty : sensibilisation aux enjeux environnementaux pour les écoles maternelles et primaires dès 2021-2022
- Déploiement d'un programme de découverte de la nature pour les classes de petite section en 2024-2025
- Création de jardins familiaux ou partagés dans plusieurs communes

Axe 2 – Un territoire sobre et autonome

Les actions de l'axe 2 visent à réduire la consommation d'énergie dans l'habitat et le tertiaire (territoire sobre), à développer les énergies renouvelables et à diminuer la production de déchets.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES 14 ACTIONS DE L'AXE 2
(HABITAT, ÉNERGIE, DÉCHETS)

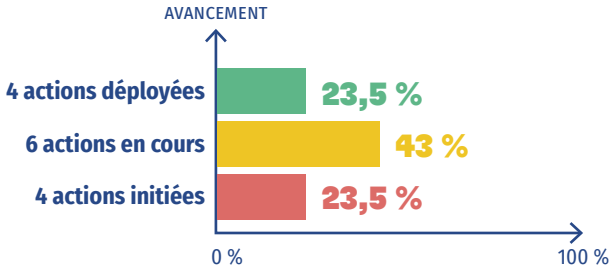

INDICATEURS

2021-2024 – 292 projets de rénovation d'ampleur accompagnés et financés par le guichet unique habitat

Moyenne des gains énergétiques des projets accompagnés :
2023 – 56 %
2024 – 61 %

Principaux projets et chiffres clés

Aller vers un habitat bas carbone

- Mise en place du Guichet unique habitat dès 2021 avec une mission de conseil confiée au prestataire Hatéis. Labellisé Espace Conseil France Renov' en 2022
- Internalisation du service du suivi-animation de l'Opah (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) et de la PTREH (Plateforme territoriale de rénovation énergétique de l'habitat) avec un renforcement de l'équipe en 2023

Développer un bâti public bas carbone

- Réalisation du programme de priorisation des investissements liés à l'énergie (PILE) du SYDEV en 2021 dans l'objectif d'une hiérarchisation des travaux de rénovation énergétique sur les bâtiments publics.
- Mise en œuvre des rénovations planifiées dans le programme Pile par les communes

Devenir un territoire à énergie positive

INDICATEURS

2024 – 16 projets accompagnés par l'association Sol'aire Vie et Boulogne

Installations photovoltaïques sur le territoire :
2022 – 1 319
2023 – 1 651
2024 – 2 121

Unités de méthanisation :
2021 – 5
2024 – 7

- Expérimentation d'un projet en autoconsommation collective avec le Sydev en 2021 à La Genétouze
- Élaboration d'un document cadre pour le développement éolien, adopté fin 2023
- Étude sur les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR) : solaire photovoltaïque au sol, en ombrière, en toiture, méthanisation, géothermie…, dans le cadre de la loi Aper (Accélération de la production d'énergie renouvelable), et en concertation avec les habitants
- Création d'une société de production d'énergie renouvelable : « Vie et Boulogne Énergie » avec Vendée Énergie en 2022, pour faciliter l'implantation de centrales photovoltaïques au sol sur les sites pollués, d'ombrières photovoltaïques sur les parkings publics, et de centrales solaires sur les toitures des bâtiments publics
- Élaboration d'un cadastre solaire (en cours) par le Sydev avec GéoVendée
- Accompagnement à la création de l'association Sol'aire Vie et Boulogne en 2023 avec l'association Elise en 2021 pour l'émergence de projets d'énergies renouvelables citoyens.

Tendre vers un territoire zéro déchet

INDICATEURS

Déchets résiduels produits/hab. :
2021 – 104 kg/an
2022 – 101 kg/an
2023 – 97 kg/an
2024 – 95 kg/an

Animations scolaires :
2021 – 14
2022 – 21
2023 – 68
2024 – 63

- Lancement du plan d'action du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) en 2022
- Numérotation des sacs jaunes pour l'amélioration de la qualité du tri
- Travail sur les biodéchets en cours avec l'installation de composteurs collectifs dans des Ehpad, écoles …
- Cofinancement des animations proposées par Trivalis aux écoles primaires et animations complémentaires pour les maternelles
- Distribution de composteurs aux habitants depuis 2024 pour une somme symbolique (10 €) avec une courte formation
- Poursuite du partenariat avec la recyclerie Cœur Vendée (située à La Roche-sur-Yon), avec La Roche-sur-Yon Agglomération et le Pays des Achards
- Partenariat avec le Secours catholique pour la création d'un magasin qui donne une seconde vie aux objets
- Lancement d'un programme de rénovation des déchetteries pour un meilleur service et un tri plus poussé

Axe 3 – Un territoire qui s'adapte aux changements et qui régénère ses écosystèmes

Les actions de l'axe 3 visent à accompagner le monde agricole dans la transition écologique, tout en développant le lien avec le grand public, à améliorer la prise en compte du climat dans l'aménagement et à préserver la ressource en eau et la qualité de l'air.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES 18 ACTIONS DE L'AXE 3
(ALIMENTATION, BIODIVERSITÉ, URBANISME, CYCLE DE L'EAU, QUALITÉ DE L'AIR)

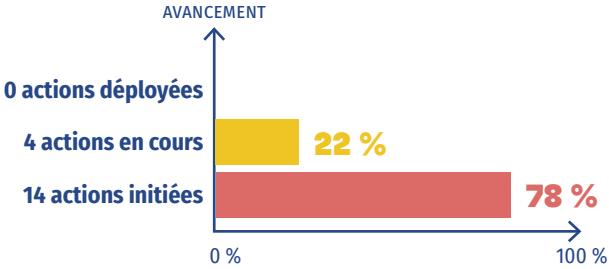

Principaux projets et chiffres clés

Favoriser une agriculture et une alimentation bas carbone

- Convention avec la chambre d'agriculture pour promouvoir et accompagner la démarche bas carbone (CAP2ER)
- Organisation de trois fermes ouvertes, et de deux formations pour les éleveurs volontaires avec l'ensemble des structures techniques d'accompagnement bas carbone
- Marchés de producteurs locaux dans plusieurs communes
- Promotion des produits locaux par l'Office de tourisme

INDICATEURS

Nombre d'agriculteurs intégrés à la démarche CAP2ER :

2022 – 26
2023 – 34
2024 – 37

Inciter au développement et à la gestion durable des forêts et haies auprès de l'ensemble des acteurs de la macro-filière bois : vers une charte de l'arbre

- Participation au collectif Hema pour la création de haies et de mares avec le Syndicat Grandlieu estuaire et le CPIE Logne et Grandlieu
- Formation des agents des espaces verts communaux sur le bon entretien des haies en 2023
- Participation de 5 communes au programme « Une naissance un arbre »

Adapter les zones urbaines au changement climatique et à la transition énergétique

INDICATEUR

Consommation des surfaces naturelles et agricoles de 15 ha/an contre un objectif de 30 ha/an maximum prévu dans le PLUiH

- Partenariat avec le CAUE de Vendée pour recenser les arbres remarquables du territoire dans la perspective de mieux les protéger
- Initiation d'un observatoire du foncier en 2024 (finalisé en 2025)
- Engagement d'un travail d'optimisation foncière dans les zones d'activité économique
- Initiation de l'élaboration du plan intercommunal de sauvegarde en 2024 avec la réalisation du diagnostic

Protéger la ressource en eau

INDICATEURS

Mises aux normes des assainissements autonomes financés :
2022 – 5
2023 – 14
2024 – 13

- Participation aux temps de concertation organisés par les syndicats de bassin versant pour les études sur plans territoriaux de gestion des eaux
- Sensibilisation d'élus et agents communaux et intercommunaux à la gestion intégrée des eaux pluviales
- Aides aux ménages modestes depuis 2022 pour la mise aux normes des assainissements autonomes, finançant de 30 à 60 % des travaux
- Suivi du programme « Chaque goutte compte » de Vendée Eau pour diminuer les consommations d'eau dans les bâtiments publics dans 2 communes
- Restauration des cours d'eau pilotée, planifiée et réalisée par les syndicats de bassin versant

Suivre et préserver la qualité de l'air

INDICATEURS

Mesures de radon en 2024 – 10 communes

Mesures de CO_2 en 2024 – 8 communes

- Actions de sensibilisation réalisées dans le cadre des « Rendez-vous pour le climat »
- Formation des agents communaux sur la réglementation sur la qualité de l'air
- Réalisation de mesures réglementaires de qualité de l'air et de dioxyde de carbone dans les établissements recevant du jeune public par plusieurs communes

Avancement global du Plan climat de Vie et Boulogne

62 % des actions sont au moins en cours de déploiement sur le territoire.

ÉTAT D'AVANCEMENT GLOBAL DES 56 ACTIONS DU PCAET

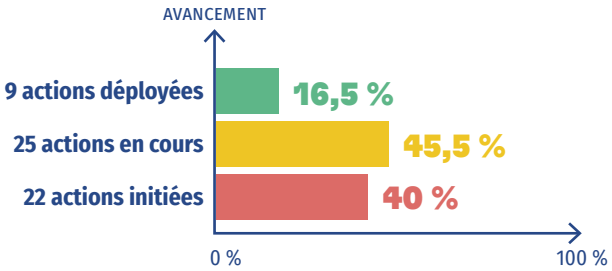

Ce bilan à mi-parcours a permis de faire ressortir les principales difficultés qu'ont rencontrées les services, mais aussi les pistes d'améliorations pour la mise en place des différentes actions (cf. rapport complet).

Bilan de la gouvernance et évolution future

Évaluation des moyens financiers et humains

De 2021 à 2024, plus d'un million d'euros par an ont été dépensés par la communauté de communes pour des actions en lien avec le Plan climat.

Le plan climat bénéficie de l'aide de plusieurs partenaires dont les principaux sont : Feader (Leader – fonds européens), État (Fonds vert, Anah, Ademe…), Région Pays de la Loire, Vendée Eau, Sydev, Trivalis, CEE (programmes Alveole, Watty)…

Au total, depuis le début de l'élaboration du PCAET, 9 postes ont été créés pour mettre en œuvre le PCAET (2 PCAET, 1 mobilité, 1 mobilité/PCAET, 1 prévention des déchets, 2 habitats, 1 développement économique, 1 arbre et forêt)

Des entretiens et des enquêtes ont été menés pour évaluer le rôle de coordinateur de la communauté de communes sur le PCAET, auprès des élus, des partenaires, des services, des communes et des habitants.

Certaines difficultés ont été relevées mais les personnes ayant répondu sont dans l'ensemble satisfaites du rôle de l'intercommunalité et de la mise en œuvre des actions.

Orientations pour la fin du Plan climat 2021-2027

1. Poursuivre les actions engagées, lancer les actions qu'il reste à engager, en ajuster certaines pour donner suite à l'évaluation à mi-parcours du PCAET
2. Développer des actions pour une plus grande appropriation du PCAET par les services et partenaires, et une meilleure coordination
3. Prioriser l'exemplarité des collectivités

Le PCAET sera révisé en 2027, à la fin des 6 années de sa mise en œuvre.

Projets exemplaires des communes

Les communes mènent de nombreuses actions en lien avec le Plan climat. Zoom sur quelques projets exemplaires…

SAINT-DENIS-LA-CHEVASSE

Achat de 2 woody-bus (vélo-bus), pour le transport scolaire

À la rentrée de septembre 2025, les enfants utiliseront un pédibus, 2 woody-bus et 2 vélos cargos pour réaliser le trajet entre l'accueil de loisirs et les 2 écoles. Pendant les vacances scolaires, ils seront utilisés pour les activités des enfants.

Ce projet a été lauréat auprès de l'Ademe dans le cadre du programme Avelo 3.

LE POIRÉ-SUR-VIE

Élaboration d'un schéma des circulations portant principalement sur le développement des liaisons cyclables (2021) et mise en œuvre

L'objectif est d'identifier les itinéraires, aménagements et services à développer afin de favoriser les mobilités douces au quotidien (aller au travail, aller à l'école, faire ses courses…). Ce schéma doit rendre la commune plus fluide et accueillante quels que soient les moyens de locomotion, tout en veillant à réduire l'empreinte carbone.

SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS

Réduction du gaspillage alimentaire dans la cantine (affichage et sensibilisation par les agents de service)

La commune a réalisé un travail important de sensibilisation au gaspillage alimentaire pour le restaurant scolaire des deux écoles. D'une part, grâce à des équipements adaptés, les enfants se servent à la façon d'un self et choisissent les quantités qu'ils sont capables de manger. L'inscription « Je prends, je mange » a été apposée sur le mobilier pour leur rappeler. Ils peuvent aussi se resservir ce qui permet de réduire le gaspillage. Et d'autre part, les commandes de repas à la composante, permettent aux agents d'ajuster au mieux les quantités nécessaires.

LA CHAPELLE-PALLUAU

Acquisition de 2 vélos d'occasion pour les services techniques

La commune a acquis 2 anciens vélos à assistance électrique de La Poste afin de les transformer en VAE de service pour les services techniques en 2024.

BEAUFOU

Opération « Nettoyons ma commune »

La commune s'est associée en 2024 au Conseil municipal des jeunes afin de proposer une action en faveur de l'environnement. Ainsi, un appel a été lancé à destination des familles pour venir nettoyer, lors d'une matinée, le bourg de Beaufou. Elus, jeunes conseillers et familles ont participé à l'action « Nettoyons ma commune ». Ce sont un peu plus de 50 kg de déchets qui ont été ramassés en 3 heures.

LA GENÉTOUZE

Expérimentation d'autoconsommation collective à l'espace la Fontaine

La commune a installé une centrale photovoltaïque en autoconsommation collective sur le pôle commercial «Espace la Fontaine». Inaugurée en octobre 2021, cette installation pilote produit une électricité renouvelable avec des panneaux solaires qui alimente localement 5 commerces.

GRAND'LANDES

Programme de rénovation des bâtiments communaux

La commune a réalisé un programme de rénovation des bâtiments publics de la commune pour diminuer leur consommation énergétique (bloc sanitaire du camping, un locatif communal). La rénovation de la salle municipale débutera en automne 2025.

FALLERON

Participation au programme « Chaque goutte compte » par Vendée Eau

Vendée Eau réalise un audit des bâtiments communaux et assiste la commune qui assure un suivi régulier de la consommation d'eau et une action de communication spécifique à l'attention des usagers des bâtiments. Une fois cet audit réalisé, Vendée Eau accompagne la collectivité financièrement pour la mise en place de matériel économiseur d'eau.

LES LUCS-SUR-BOULOGNE

Plan de gestion des espaces verts et du patrimoine arboré

La commune a réalisé un inventaire du patrimoine arboré en 2023. L'objectif est de planifier l'entretien du parc arboré de la commune afin de mieux l'entretenir, le préserver et le valoriser.

SAINT-PAUL-MONT-PENIT

Espace «cabane» pour la biodiversité

La commune a sélectionné l'un de ses espaces verts pour en faire un espace refuge de biodiversité, en partenariat avec la LPO. Il est entretenu par l'écopâturage avec des chèvres qui ont été recueillies. Il sert par ailleurs à l'école pour son projet d'Aire terrestre éducative. L'objectif est de passer cet espace en ORE : (Obligation réelle environnementale avec une association) afin de préserver cet espace dans le temps.

MACHÉ

Désimperméabilisation du centre-ville

La commune a acquis une maison ancienne située en centre bourg et a procédé à sa démolition pour créer un parking perméable engazonné. Ce réagencement redonne de la visibilité à l'église, végétalise le cœur de bourg, et le rend plus attractif et dynamique.

AIZENAY

3 Temps forts sur l'environnement par an

- « Aiznet » : Opération de ramassage de déchets avec le conseil municipal des jeunes
- « Les rendez-vous pour l'environnement » : temps fort d'animations pour le grand public sur l'environnement
- L'opération « 10 000 arbres » avec les élèves de CE2 qui réalisent des plantations.

BELLEVIGNY

Rénovation énergétique et géothermie pour 3 bâtiments communaux

La commune a entrepris des travaux de rénovation sur trois bâtiments à Saligny : la mairie, la salle d'activité et l'accueil périscolaire et de loisirs de la Marelle (menuiseries, isolation…) et mis en place un chauffage par boucle d'eau tempérée à énergie géothermique avec puits en sol et réseau de distribution pour remplacer les chauffages fuel et électrique qui étaient très énergivores. Ce système permet de centraliser un champ de sondes commun tout en individualisant les bâtiments.

PALLUAU

Végétalisation de la cour d'école (îlots de fraicheur)

La commune a végétalisé la cour de l'école Le Verger. L'objectif est de l'adapter au réchauffement climatique, d'améliorer sa perméabilité et de permettre aux enfants d'avoir de nouveaux espaces de jeux plus en lien avec la nature.

APREMONT

L'écopaturage comme entretien écologique des espaces

La commune a mis en place l'écopâturage pour entretenir les pentes inaccessibles des côteaux du château d'Apremont, assurant ainsi un entretien écologique de ces espaces. L'installation des clôtures a été confiée à des élèves des Etablières, et une société d'écopâturage met à disposition les chèvres et moutons, et assure leur suivi sanitaire. La commune leur met à disposition de l'eau en permanence.

Merci à l'ensemble des partenaires mobilisés depuis le lancement du Plan climat : communes, acteurs associatifs, entreprises locales, habitantes et habitants du territoire qui ont joué et jouent un rôle essentiel dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des actions engagées.

Retrouvez l'intégralité du bilan à mi-parcours sur *www.vie-et-boulogne.fr*

Renseignements complémentaires *planclimat@vieetboulogne.fr*

Directeur de publication : Guy Plissonneau • Rédation : Service PCAET • Création graphique : KolK.fr •
Photos : Images In'R, CCVB, communes • Impression : Imprimerie Yonnaise • Septembre 2025